

CODE DE VIE



ÉCOLE SECONDAIRE LOUIS-JOBIN

RESPECT

J'adopte une attitude respectueuse envers moi-même, la propriété de l'école, les autres élèves, l'autorité, et ce sans discrimination.

Je porte des vêtements qui respectent le code vestimentaire.

Je respecte l'interdiction de fumer et vapoter ainsi que de consommer, posséder ou vendre drogue et boisson alcoolisée ou en être sous son effet.

Je respecte les heures de classe en étant ponctuel et assidu à mes cours.

ENGAGEMENT

Je m'engage à effectuer proprement les travaux demandés et les remettre à temps ainsi que reprendre les évaluations dans les délais prévus.

Je m'engage à faire les travaux et les évaluations par moi-même, car le plagiat est interdit.

Je m'engage à être présent aux cours, aux stages ou à toutes autres activités prévues à l'horaire.

Je m'engage à avoir le matériel nécessaire, et ce en fonction de la discipline.

VALORISATION

Je porte fièrement les couleurs de mon école et du Balbuzard.

Je persévère devant les difficultés.

ENSEMBLE

Je m'abstiens de tout comportement perturbateur (l'intimidation, la violence, le taxage et la cyberintimidation).

Je m'identifie aux adultes de l'école si demandé.